

**CE DOCUMENT N'EST PAS
UN PERMIS DE BRÛLAGE**

Vous recevrez une réponse du service de la sécurité incendie le vendredi pour les demandes reçues du lundi au jeudi.

DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE

Date de la demande:

JJ	MM	AA

Date du début du brûlage :

JJ	MM	AA

Nom :			
Adresse :	, Sainte-Clotilde, QC J0L 1W0		
Téléphone :		Courriel :	

Feu de plaisance
(foyer conforme)
**Foyer extérieur avec
Capuchon pare-étincelles**
(Articles 58 & 60)

Résidus forestiers seulement :

branches / bûches

Aucun permis requis

Feu de plaisance
(contenant non conforme)
Demande durée estivale
(1^{er} mai au 30 septembre)
(Articles 58 & 61)

Résidus forestiers seulement :

feuilles bûches
 branches souches

Feu à ciel ouvert
(interdit dans le périmètre urbain)
Demande occasionnelle
(pour un feu seulement)

Résidus forestiers seulement :

feuilles bûches
 branches souches



Matières interdites en tout temps : Tout ce qui n'est pas un résidu forestier - c'est à dire : Résidus de construction (incluant les morceaux de bois ex : 2 X 4, plastiques, palettes, etc.)

MRC Jardins-de-Napierville - Règlement sur la prévention des incendies SIC-203-2

- Article 58** : Nul ne peut installer ou utiliser un foyer extérieur situé à moins de trois (3) mètres de tout bâtiment et de toute construction faite de matériaux combustibles.
- Article 60** : Aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à briquettes ou charbon de bois ou barbecue à gaz. **De plus, aucun permis n'est requis pour un feu dans un foyer extérieur pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation d'un (1) mètre de hauteur minimum.** »
Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de dégagement de trois (3) mètres sur les côtés et ne pas être installé à moins de trois (3) mètres de distance des lignes de propriété.
- Article 61** : il est possible de demander un permis estival (du 1^{er} mai au 30 septembre) pour l'exécution de feux extérieurs dans des contenants non conformes à l'article 60. Toute personne peut en faire la demande à son service incendie local ou régional.

Signature du demandeur

Transmis par courriel/scan
<input type="checkbox"/> _____ Initiales
Pour usage de la Municipalité seulement